

VILLE
DE
ROCROI

OBJET
Plan communal de sauvegarde

Nombre de Conseillers en exercice

18

Nbre de présents

15

Nbre de votants

16

Procuration(s) :

Karine LEBLANC à Brice FAUVARQUE

Résultat du vote :

Pour : 16

Contre :

Abstention :

Affiché le

- 2 DEC 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025

Délibération n°122-2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par courrier individuel en date du vingt-et-un novembre deux mil vingt-et-cinq, s'est réuni en mairie de Rocroi, le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de **M. Denis BINET**, Maire.

Présents : Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

BINET Denis, FAUVARQUE Brice, BENTZ Sylviane, BOQUET Bruno, DA SILVA Jacinthe, GABRIEL Joël, ABDESSALEM Danielle, ARTISSON Damien, DURBECQ Damien, DURBECQ Muriel, FAGIS Lysian, GALLET Candy, LALLEMENT Eddy, MAIRY Nathalie, PEYTHIEU Véronique

Absente excusée :

Mme LEBLANC Karine

Absents non excusés :

Mme LONGCHAMP Corinne et M. PIERRON Guillaume

Secrétaire de séance : Mme Jacinthe DA SILVA

Rapporteur : M. Le Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'approuver le plan communal de Sauvegarde de la commune de ROCROI
- d'autoriser M. le Maire à transmettre les éléments du PCS aux différents services concernés
- de l'autoriser à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.

**Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme**

**LE MAIRE,
Denis BINET**

